



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Reglementation

Question écrite n° 4294

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur la nécessité de procéder à une très large concertation des élus locaux afin de mettre en œuvre la réforme du mode de scrutin et le regroupement de certaines élections qu'il envisage de proposer au Parlement. Il lui demande donc de bien vouloir préciser ses intentions sur le sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement s'est déjà engagé, par la voix du ministre de l'intérieur répondant à une question d'actualité au Sénat (JO, Debats Senat, séance du 13 octobre 1988, pages 582 et suivantes), à procéder à une large consultation sur le problème du regroupement de certaines élections. Il a été également indiqué qu'une réforme sur ce point, ainsi qu'en ce qui concerne la modification du mode d'élection de certains élus locaux, devait être débattue en dehors de toute période électorale, de telle sorte que les solutions possibles soient examinées en toute sérénité. Dans ces conditions, aussi bien la nature des scrutins à regrouper que la date à laquelle la réforme entrera en vigueur dépendent de l'orientation de ces débats que le Gouvernement, pour sa part, abordera avec le souci de dégager un large consensus.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4294

Rubrique : Elections et referendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 1988, page 2975